

Prolongation de la fermeture des guichets de l'administration cantonale

Le Conseil d'État a décidé de prolonger la fermeture des guichets physiques de l'administration cantonale jusqu'au 7 juin 2020 en lien avec la pandémie de coronavirus (Covid-19). D'ici là, l'administration cantonale neuchâteloise poursuivra ses activités et ses services à la population tout en appliquant les consignes de l'Office fédéral de la santé publique.

Le Conseil d'État a décidé de prolonger la fermeture des guichets de l'administration cantonale jusqu'au 7 juin 2020 en lien avec la pandémie de coronavirus (Covid-19). Seuls les guichets physiques sont fermés et l'administration cantonale neuchâteloise poursuit ses activités et ses services à la population tout en respectant strictement les directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), en favorisant notamment le travail à distance et les prestations en ligne. Durant le mois de mai 2020, un plan de retour au fonctionnement normal de l'administration cantonale neuchâteloise sera mis en place.

De manière générale, tous les guichets physiques de l'administration cantonale neuchâteloise sont en principe fermés, mais des exceptions peuvent néanmoins être autorisées par les départements concernés afin de garantir certaines prestations nécessitant un accueil physique. Ainsi, les contacts par télécommunication (téléphone, courrier électronique, etc.) ou par courrier postal restent la règle, même si les services peuvent prévoir de recevoir sur rendez-vous les usagères et usagers en cas de nécessité avérée.

Il existe quelques exceptions. La liste détaillée des entités dont les guichets restent ouverts pendant cette période particulière, dont la Police neuchâteloise, se trouve à cette adresse : <https://www.ne.ch/autorites/Pages/Covid-19-guichets-de-l'administration-cantonale.aspx>

Il est également rappelé que bon nombre de prestations peuvent être obtenues directement et de manière aisée au travers du Guichet Unique de l'administration cantonale : www.guichetunique.ch

Contact :

**Thierry Gonzalez, chef du service des ressources humaines de l'Etat,
tél. 032 889 55 16.**

Neuchâtel, le 27 avril 2020